Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260722-CA_2026_119-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 20 juillet 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-119
	VIE DEMOCRATIQUE	
ASSEMBLEES		
Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Proposition de liste de contribuables		

Le lundi 20 juillet 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 9 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 95 titulaires - 48 suppléants

Présents : 76 – Procurations : 14 – Voix délibératives : 90

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Olivier BOIXIERE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES, Gaétan ACCOH, Gaëtan ALLANO, Cécile ARMANGE, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, René DEGRENNE, Didier DERU, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Bruno HELLUARD, Charles HOUZE, Didier IBAGNE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Alexis LE NAOUR, Maxime LEBORGNE, Michel VILLAC, Anne-Marie LEFEUVRE, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Géraldine LUCAS, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON

Conseillers communautaires suppléants présents : Océane FEBVRE, Axel HERVET, Stéphanie AMOSALA

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Anne-Sophie GUILLEMOT pouvoir à Didier LECHIEN, Christelle GUINIO pouvoir à Bruno HELLUARD, Ronan TRELLU pouvoir à Gaétan ACCOH, Patrick BARRAUX pouvoir à Marie-Christine COTIN, Nathalie BONNOUVRIER pouvoir à Philippe LANDURE, Céline ENGEL pouvoir à Quentin RENAULT, Clémence ESSEVAZ-ROULET pouvoir à Baptiste THEVELEIN, Céline LABBE pouvoir à Maxime LEBORGNE, Laurence LE DU pouvoir à René DEGRENNE, Eliane LUCAS pouvoir à Alain JAN, Nicolas MAUPOINT pouvoir à Josiane BETTLER, Dominique PERCHE pouvoir à Jean-René CARFANTAN, Solène SAGORY pouvoir à Chantal BOULOUX, Didier SAILLARD pouvoir à Gaëtan ALLANO

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260722-CA_2026_119-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 20 juillet 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-119
	VIE DEMOCRATIQUE	
	ASSEMBLEES	
	Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Proposition de liste de contribuables	

Rapporteur : Monsieur Didier LECHIEN

Rôle de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers, en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

Modalités pratiques de réunion :

La CIID se réunit à la demande du directeur régional/départemental des finances publiques du département du siège de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ou de son délégué et sur convocation du président de l'EPCI ou du vice-président délégué, ou à défaut du plus âgé des commissaires dans un délai de deux mois à compter de cette demande.

Composition et proposition des membres :

- La commission est composée de 11 membres à savoir :
  - Le président de l'EPCI (ou un vice-président délégué),
  - 10 commissaires.
- Les commissaires doivent :
  - Etre français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
  - Avoir au moins 18 ans,
  - Jouir de leurs droits civils,
  - Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou des communes membres,
  - Etre familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

- Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260722-CA_2026_119-DE

dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres.

- Dinan Agglomération doit proposer à la DDFIP une liste de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants en nombre double (soit 40 noms).

Vu le Code général des impôts, et notamment ses articles 1650 A, 1504, 1505 et 1517 du CGI,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

Vu la délibération n°CA-2026-056 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 9 avril 2026 portant création de la CIID, et approuvant les modalités de désignation des contribuables,

Vu la demande adressée aux communes membres par Dinan Agglomération en date du 10 avril 2026 aux fins de proposer des contribuables appelés à siéger à la CIID,

Considérant la nécessité de constituer ou de renouveler la Commission Intercommunale des Impôts Directs de Dinan Agglomération,

Considérant que les personnes proposées ci-après remplissent les conditions légales pour siéger à ladite commission,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Proposer** au directeur départemental des finances publiques les contribuables suivants pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260722-CA_2026_119-DE

	COMMUNES	Date délib	Civilité	NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Trébédan	28-avr.-26	Mme	BLANCHARD	Ludivine	29-juin-82	[illegible]	[illegible]
2	Guitté	6-mai-26	M.	BOUESNARD	Vincent	15-juil.-92	[illegible] de Connette	[illegible]
3	Caulnes	21-mai-26	Mme	BOUGAULT	Patricia	15-mai-61	1 [illegible]	[illegible]
4	Evran	30-avr.-26	M.	BRANDILY	Eric	12-juil.-60	10 La Ricolais	Inconnue
5	Saint-Judoce	23-mai-26	M.	BRANDILY	Jean-yves	6-août-57	33 La Grande Rue	Inconnue
6	Pléboulle	7-mai-26	Mme	CHERDEL	Myriam	27-déc.-66	8 Les liens	Inconnue
7	Taden	27-mai-26	M.	COLSON	André	6-avr.-46	13 Rue de l'Asile des pêcheurs	Inconnue
8	Créhen	9-juin-26	Mme	COTIN	Marie-Christine	8-juil.-62	7 Allée des Ajoncs	TF
9	Broons	5-mai-26	Mme	CRESPEL	Chantal	22-mai-53	15 bis de Brondineuf	TF
10	Dinan	29-avr.-26	M.	DERU	Didier			Inconnue
11	Saint-Pôtan	19-mai-26	Mme	DIBONET	Typhaine	1-août-74	25 Bonne Vie	TF
12	Plévenon	27-mai-26	Mme	DURAND	Anne	6-nov.-60	33 Rue de la Ville Hingant	TF
13	Tréfumel	5-mai-26	M.	GALLAIS	Nicolas	2-oct.-91	54 route de Plouasne	TF
14	Plumaudan	29-avr.-26	Mme	GALLEE	Laurence	30-nov.-67	7 Rue des pivoines Lotissement de Bellevue	TF
15	Plouasne	20-mai-26	M.	GALLEE	Bertrand	12-juil.-69	Landeneuc	TF
16	Saint-Carné	6-mai-26	M.	HOUEL	Allain	14-févr.-50	12 Le Haut Pont Roux	Inconnue
17	Vildé-Guingalan	5-juin-26	M.	JUHEL	Jean-Yves	23-févr.-47	26 route de Dinan	TF
18	Fréhel	21-mai-26	M.	LE BOURDONNEC	Philippe	22-nov.-62	5 Impasse de l'Ecumet	TF
19	Lanvallay	4-mai-26	M.	LEGAVRE	Robert	5-juil.-44	13 rue julien malo bouesnard	TF
20	Plancoët	16-juin-26	M.	LEROY	Philippe	26-déc.-54	14 Avenue de Sassay	TF
21	Les Champs-Géraux	19-mai-26	M.	L'HERMITTE	Pascal	7-août-63	126 La Moinerie	TF
22	Le Quiou	7-mai-26	Mme	LOGUIVY	Christine	3-déc.-61	3 impasse du Saudrais	Inconnue
23	Saint-Jouan-de-l'Isle	19-mai-26	Mme	MAILLARD	Sophie	1-juil.-84	3 impasse des jardins	TF
24	Aucaleuc	20-mai-26	Mme	MATHIEU	Elisabeth	11-mars-67	3 La Hydrouais	Inconnue
25	Guenroc	20-mai-26	M.	MATHIOT	Emmanuel	13-mars-68	19 Baumelin	Inconnue
26	Pleudihen-sur-Rance	21-mai-26	Mme	MEHEUST	Véronique	5-août-60	Pont de Cieux	Inconnue
27	La Landec	12-mai-26	Mme	MENARD	Perrine	1-nov.-85	39 Résidence de la Vallée	Inconnue
28	Saint-Maudez	28-avr.-26	Mme	MENDES BENTO	Lydie	3-oct.-87	6 Le Terne	Inconnue
29	Saint-Cast-le-Guildo	5-mai-26	Mme	MICHEL	Marie-Madeleine	20-déc.-56	10 allée Beau Site	TF
30	Quévert	20-mai-26	Mme	MONARQUE	Soizic	12-déc.-65	7 Rue de l'égalité	Inconnue
31	Saint-André-des-Eaux	28-mai-26	M.	MONDESIR	Lémuel	5-nov.-93	17 La Béchardais	TF
32	Plumaugat	21-mai-26	Mme	PACE	Patricia	26-sept.-64	1 le brignieuc	Inconnue
33	La Chapelle-Blanche	12-mai-26	M.	PELLOIS	Martial	30-juin-63	1 Le Bonan	TF
34	Trélivan	21-mai-26	M.	RADOUX	Alain	31-mars-64	17 Bellevue	TF
35	Val d'Arguenon	21-mai-26	M.	REVEL	Loic	1-déc.-60	3 Rue de la Scierie Pluduno	TF
36	Plélan-le-Petit	5-juin-26	M.	ROBERT	Alain	27-avr.-51	19 rue des Graviers	Inconnue
37	Langrolay-sur-Rance	16-avr.-26	Mme	ROUXEL	Sandrine	2-juin-75	12 rue de la rance	Inconnue
38	La Vicomté-sur-Rance	30-avr.-26	Mme	SAGEAN	Laurence	19-mars-73	4 Rue de la Gicquellerie	Inconnue
39	Plouër-sur-Rance	12-mai-26	Mme	VILBOU	Anne	4-janv.-58	Le Rocheret	Inconnue
40	Corseul	20-mai-26	M.	VOLEAU	Laurent	1-oct.-80	3 Les Chênes	TF

Délibération adoptée à l'unanimité

(Abstentions : 3)

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 22 juillet 2026

La secrétaire de séance,

Marina LE MOAL,

Le Président,

Arnaud LECUYER,

DINAN AGGLOMÉRATION